



# Zone de Protection Spéciale FR2510037 « Littoral seinomarin »

Actualisation des effectifs  
d'oiseaux nicheurs

Oiseaux marins et faucon pèlerin

- Saison 2019 -

Fabrice Gallien & Gilles Le Guillou

Septembre 2019

Groupe ornithologique normand (GONm)  
181 rue d'Auge  
14000 Caen





## Sommaire

<b>1. Préambule</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Matériel et méthodes</b> .....	<b>2</b>
2.1. Protocole.....	2
2.2. Sources des données utilisées et méthode d'évaluation .....	3
<b>3. Présentation des principales espèces</b> .....	<b>5</b>
3.1. Le fulmar boréal .....	5
3.2. Le grand cormoran .....	8
3.3. Le cormoran huppé.....	11
3.4. Le goéland brun.....	12
3.5. Le goéland argenté .....	14
3.6. Le goéland marin.....	18
3.7. La mouette tridactyle.....	21
3.8. Le faucon pèlerin.....	22
<b>4. Synthèse</b> .....	<b>23</b>
<b>5. Bibliographie</b> .....	<b>25</b>

**Correction : Philippe Gachet**

**Validation : Gérard Debout**

### Remerciements :

Ce travail n'aurait pas pu avoir lieu sans la mobilisation des adhérents bénévoles et salariés du GONm. Nous adressons nos sincères remerciements à :

Laurence Le Guillou, Loan Delpit, Vincent Poirier, Sophie Guillotin, Antonin Gimard, Jean-Louis Fagard, Yannick Jacob, Sophie Poncet, Nicole Bunel, Gérard Debout, Claire Debout, Hélène Domalain, Christophe Girard, Jean-Pierre Clave, Patrick Briand, Fabrice Cochart, Adrien Périer, Marius Barradas, Alain Gilles, Yvon Créau, Yann Carasco et Gunter De Smet.

### Photos de couverture :

Au centre : Sophie Guillotin

En haut et en bas : Fabrice Gallien

## 1. Préambule

Dans le cadre de la rédaction du Document d'Objectif de la ZPS Littoral seinomarin, il s'est avéré nécessaire d'actualiser les effectifs des oiseaux marins nicheurs pour lesquels, depuis 2009, un bilan n'avait pas été établi pour l'ensemble de la ZPS (Gallien & Le Guillou, 2011). Le présent rapport présente les résultats du dénombrement réalisé lors du week-end des 18 et 19 mai 2019 et évalue les tendances d'évolution des populations sur la base des connaissances du GONm.

## 2. Matériel et méthodes

### 2.1. Protocole

Les effectifs des populations nicheuses d'oiseaux marins proviennent de décomptes précis des nids et sites occupés par un couple, réalisés les 18 & 19 mai 2019.



Traditionnellement, le recensement des oiseaux marins nicheurs des falaises du Pays de Caux s'effectue courant mai, en fonction des coefficients et aux horaires des marées. Le choix d'une période fixe facilite la comparaison des effectifs rencontrés d'année en année. Une date fixe n'est pas idéale pour toutes les espèces, mais ce choix résulte d'un compromis, discutable mais inévitable, compte tenu de la longueur de côte à prospecter, des difficultés liées à la morphologie des sites, de la progression des observateurs parfois pénible en pied de falaise, des accès, du temps de repérage parfois long des nicheurs isolés... qui rendent très difficiles d'effectuer la même année plusieurs recensements complets du littoral du Pays de Caux, comme le constatait déjà Debout (1994).

**D'une manière générale et pour permettre des comparaisons non biaisées, les effectifs présentés ci-après sont tirés de décomptes complets du littoral réalisés en une année.**

Compte tenu de la hauteur des falaises (80 mètres en moyenne), l'accès au littoral cauchois n'est possible qu'au départ des valleuses naturelles. Ces dernières sont très inégalement réparties sur la côte. Aussi, le découpage retenu depuis les premières années où les oiseaux marins des falaises du littoral du Pays de Caux sont recensés s'appuie sur la présence de ces accès à la mer (Debout 1980a). Il en résulte que les tronçons de rivages parcourus sont de longueur très variable ; de moins d'un kilomètre à un peu plus de huit kilomètres.

Pour comparer les effectifs des différents secteurs, nous avons converti les effectifs en indices kilométriques, même si cette méthode de calcul, utilisée initialement pour le recensement des oiseaux échoués sur le littoral (Debout 1980) et reprise par Rigaux (2002), a bien évidemment ses limites et ne reflète pas forcément la répartition des reproducteurs sur les sites.

La ZPS « Littoral seinomarín » a ainsi été scindée en 13 secteurs (Carte 1).



Carte 1 : Sectorisation de la ZPS « Littoral seinomarín » pour les dénombrements des oiseaux marins nicheurs

## 2.2. Sources des données utilisées et méthode d'évaluation

À partir des données et conformément à la note de cadrage du MNHN (MNHN & MEDD, 2002), l'évaluation du site (rubrique « population ») pour les espèces d'oiseaux visées à l'Annexe I de la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 et les oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site (non visées à l'Annexe I) a été actualisée. Cette évaluation consiste à déterminer la contribution de la ZPS pour une espèce par rapport à la population nationale de l'espèce.

Le ratio obtenu permet de déduire une catégorie pour l'espèce sur la ZPS considérée :

- **A** pour  $15 \% < x < 100 \%$
- **B** pour  $2 \% < x < 15 \%$
- **C** pour  $0,1 \% < x < 2\%$
- **D** pour population non significative.



→ **Effectifs sur le site :**

Ils résultent du week-end de décompte de mai 2019.

→ **Effectifs nationaux :**

- Cadiou B. et les coordinateurs régionaux, coordinateurs départementaux et coordinateurs-espèce. (2015). Cinquième recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine 2009-2012. GISOM. Ornithos 22-5 : 233-257.
- Marion, L. (2019) – Recensement national des grands cormorans nicheurs en France en 2018. Université de Rennes à la demande du ministère de la transition écologique et solidaire, Direction de l'aménagement, du logement et de la nature. 27 p.
- Issa, N. & Muller, Y. Coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 1048 p.

→ **Effectifs régionaux :**

Pour la majorité des espèces, les effectifs proposés sont issus de documents internes non publiés. Il s'agit d'effectifs plus ou moins exhaustif mais fiables selon les espèces. Ces effectifs seront actualisés prochainement avec la parution du nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Normandie en cours et le recensement des oiseaux marins nicheurs qui aura lieu en 2020-2021. Pour le grand cormoran nous avons utilisé les résultats de la dernière enquête régionale publiée en 2017.

- Debout, G. (2017). Les grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Normandie : enquête 2015 et historique. Le Cormoran 20(1) : 33-36.
- Debout, G. Coord (2019). État des Principaux Sites Ornithologiques Normands. Septembre 2017 à août 2018. Document interne non publié. 81 p.
- Debout, G. Coord (2019). État des Réserves du GONm. Septembre 2017 à août 2018. Cahier 1 : le réseau. Document interne non publié. 34 p.



### 3. Présentation des principales espèces

#### 3.1. Le fulmar boréal



Le fulmar boréal est l'une des espèces d'oiseaux marins qui présente le plus de difficultés pour le recensement des couples nicheurs. Il est en effet difficile de contrôler le contenu des nids du fait qu'ils ne sont pas élaborés (l'œuf est posé à même le sol) et que de nombreux oiseaux non reproducteurs fréquentant les colonies sont parfois posés sur des sites en position d'incubation. Le recensement du fulmar boréal est donc basé sur l'identification des sites apparemment occupés (SAO), unité définie selon quelques critères précis (comportement de l'oiseau et caractéristiques physiques du site). Si les dates traditionnelles de recensement du littoral seinomarin ne sont pas idéales pour le fulmar dont la période propice se situe plutôt en juin, ces comptages, s'ils ne nous donnent pas un nombre de reproducteurs effectifs, fournissent un indice fiable de la taille de la population ainsi qu'un élément de comparaison interannuel.

- Effectif nicheur en 2019

Les effectifs nicheurs en 2019 sont évalués à **246 SAO** répartis sur 12 des 13 secteurs qui composent la ZPS.

- Tendence évolutive de la population nicheuse

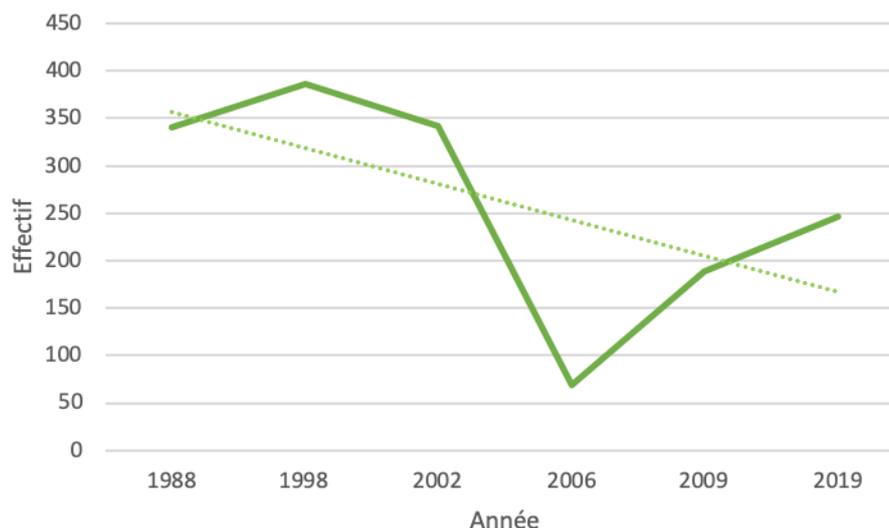


Figure 1 : Évolution des effectifs du fulmar boréal sur la ZPS « Littoral seinomarin » (1988-2019)

La figure 1 présente l'évolution de l'effectif d'oiseaux nicheurs sur la ZPS, depuis 1988. Même si les effectifs restent à un niveau correct, la population présente globalement une tendance à la baisse.

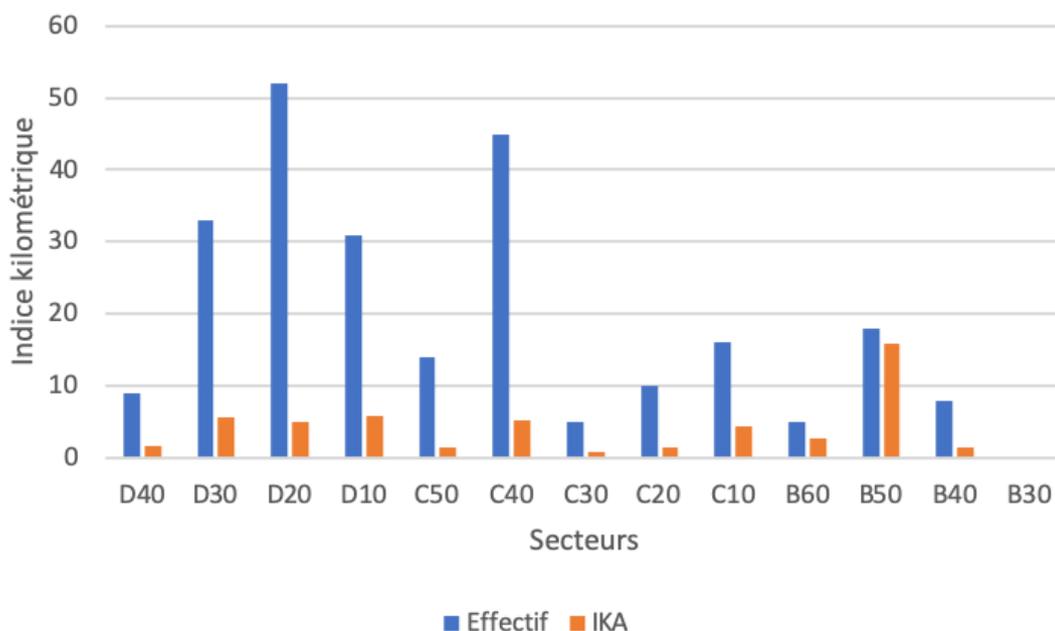


Figure 2 : Effectif et indice kilométrique du fulmar boréal nicheur sur la ZPS « Littoral seinomarin » en 2019

La figure 2 schématise la répartition des oiseaux nicheurs sur la ZPS en 2019. Les effectifs nicheurs les plus importants se situent sur un secteur allant grossièrement de Étretat à Saint-Pierre-en-Port. Cependant, la densité de nicheur la plus importante concerne le secteur de Veules-les-Roses à Saint-Aubin-sur-Mer (B50). Un seul secteur, de Quiberville à Varengeville-sur-Mer (B30), n'accueille pas de fulmar nicheur en raison de la morphologie de la falaise.

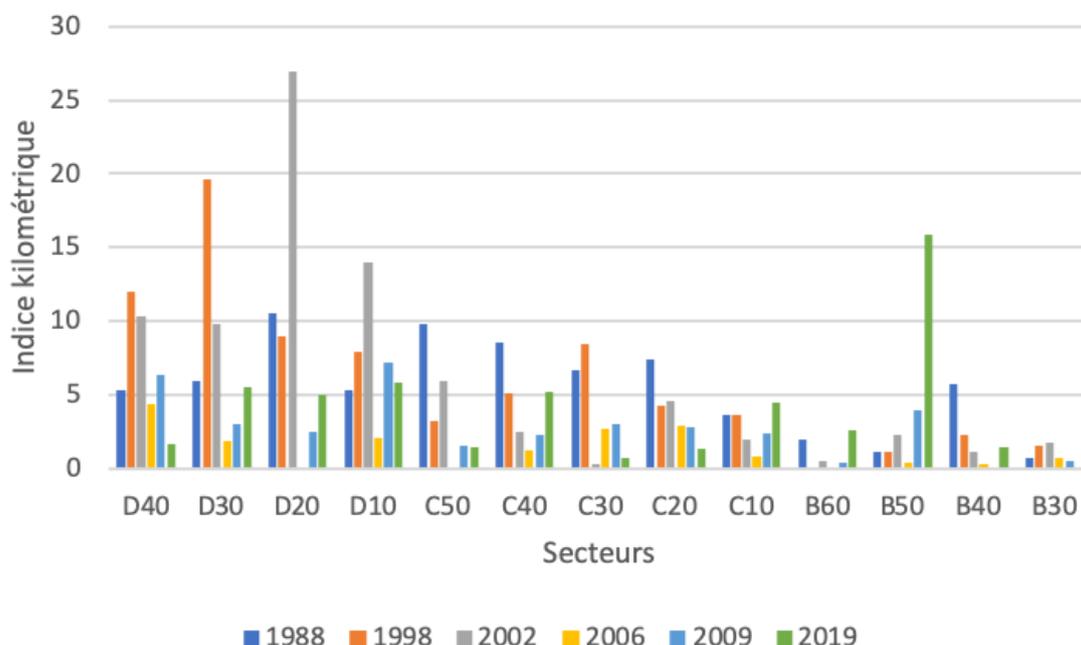


Figure 3 : Indice kilométrique de fulmar boréal nicheur sur la ZPS « Littoral Seinomarin » (1988-2019).

La figure 3 schématise la répartition des effectifs potentiellement nicheurs par secteur de 1988 à 2019. On observe des fluctuations importantes sur certains secteurs en fonction de la



décennie concernée mais globalement la répartition est assez semblable à celle connue depuis 1988.

Population	Population		% de la population		Évaluation ZPS
	Min.	Max.	Min.	Max	
ZPS (2019)	246	246			A
Normandie (2018)	500	500	50,00	50,00	
France (2009-2012)	859	900	27,33	28,64	

Tableau 1 : Évaluation de la ZPS « Littoral seinomarin » pour le fulmar boréal en 2019

La ZPS présente un intérêt particulier puisqu'elle accueille environ 27,5 % de la population nationale et 50 % de la population normande.

- Production en jeunes

Aucun suivi dédié à la production en jeunes n'a été réalisé dans le cadre du présent suivi. Cependant, nous réalisons, depuis 2016, un suivi de cette production sur des sites échantillon à l'échelle de la façade pour l'observatoire des oiseaux marins coordonné par l'AFB. En 2019, nous avons également assuré un suivi de la production sur deux secteurs entre Senneville-sur-Fécamp et Yport pour EDF dans le cadre des mesures de suivi du parc éolien en mer de Fécamp.

Les résultats sont très aléatoires allant d'une production qualifiée de bonne à Saint-Valéry-en-Caux (Gallien coord. 2016, 2018, 2019) à une production très mauvaise de Senneville-sur-Fécamp à Fécamp (Gallien & Le Guillou 2019).

Ces résultats peuvent être liés aux conditions météorologiques (des épisodes de canicule sont survenus à plusieurs reprises ces dernières années) mais également à une difficulté des oiseaux adultes à s'alimenter, à nourrir correctement les poussins et peut-être à une augmentation de l'ingestion de matières plastiques prélevées en mer. En 2014, la nécropsie d'un poussin de fulmar tombé du nid en falaises a montré que son estomac contenait 0,25 g de matières plastiques (Le Guillou & coll., 2015). Rappelons également que l'enquête EcoQO Litter fulmar montre que 100 % des cadavres de fulmars échoués sur les côtes présentent des matières plastiques dans leurs estomacs (Gallien & Le Guillou, 2018).



### 3.2. Le grand cormoran



Si les dates traditionnelles de recensement du littoral seinomarin ne sont pas idéales pour le grand cormoran dont la période de reproduction s'étale de janvier à juillet mais dont le pic de nids simultanément présents a lieu fin avril, tout début mai, ces comptages, s'ils ne nous donnent pas un nombre de reproducteurs effectifs, fournissent un indice fiable de la taille de la population ainsi qu'un élément de comparaison interannuel.

- Effectif nicheur en 2019

Les effectifs nicheurs en 2019 sont évalués à **83 nids** répartis sur six des 13 secteurs qui composent la ZPS.

- Tendence évolutive de la population nicheuse

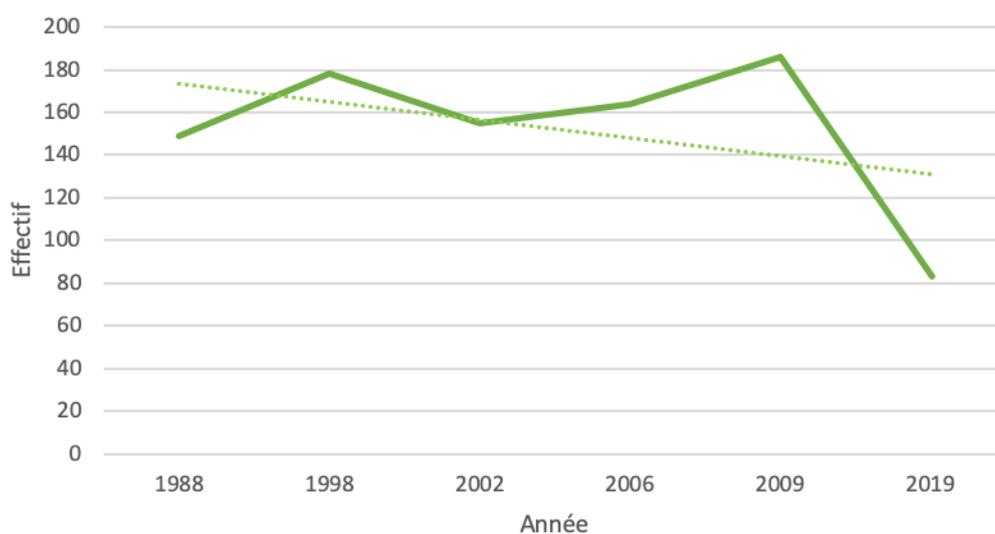
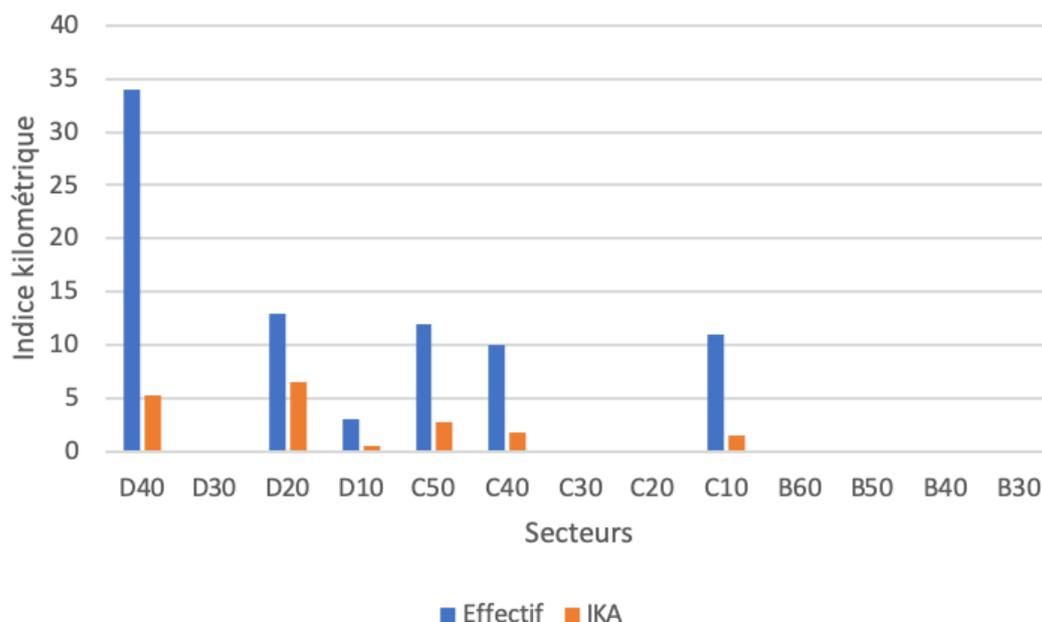
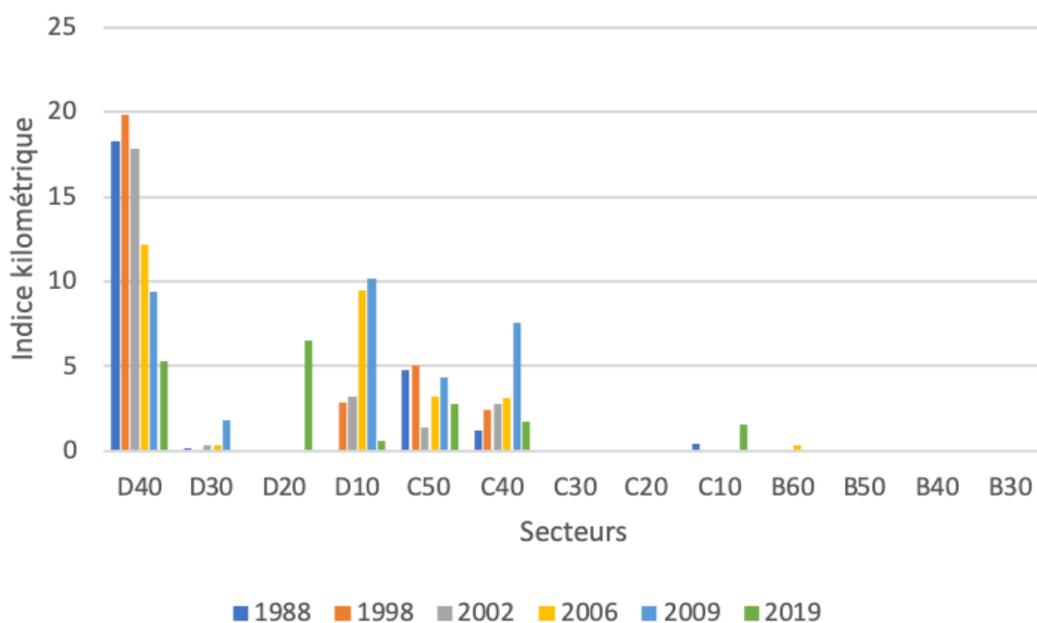


Figure 4 : Évolution des effectifs du grand cormoran sur la ZPS « Littoral seinomarin » (1988-2019)

À peu près stable, voire en légère augmentation, entre 1988 et 2009, la population de grand cormoran diminue de façon importante de près de 100 couples au cours de la dernière décennie (figure 4).



**Figure 5 : Effectif et indice kilométrique du grand cormoran nicheur sur la ZPS « Littoral Seinomarin » en 2019**  
La figure 5 schématise la répartition des oiseaux nicheurs sur la ZPS en 2019. L'effectif nicheur le plus important se situe le secteur du cap d'Antifer (D40). Cependant, la densité de nicheur la plus importante concerne le secteur de Bénouville à Étretat (D20).



**Figure 6 : Indice kilométrique de grand cormoran nicheur sur la ZPS « Littoral Seinomarin » (1988-2019).**  
La figure 6 représente la répartition des effectifs nicheurs par secteur de 1988 à 2019. Globalement la répartition est assez semblable à celle connue depuis 1988.



Population	Population		% de la population		Évaluation ZPS
	Min.	Max.	Min.	Max	
<b>ZPS (2019)</b>	83	83			
<b>Normandie – Population totale (2018)</b>	1 884	1 884	4,41	4,41	B
<b>Normandie – Population côtière (2018)</b>	940	940	8,83	8,83	B
<b>France – Population totale (2018)</b>	9 547	9 677	0,86	0,87	C
<b>France – Population côtière (2018)</b>	1 887	1 914	4,34	4,40	B

**Tableau 2 : Évaluation de la ZPS « Littoral seinomarín » pour le grand cormoran en 2019**

Selon que l'on considère ou non la population nicheuse côtière, la ZPS peut présenter un intérêt puisqu'elle accueille près de 4 % de la population nationale de cette population côtière. La ZPS présente également un intérêt régional en accueillant entre 3,8 et 7,7 %, selon le type de population considéré, de la population régionale.



### 3.3. Le cormoran huppé

- Effectif nicheur en 2019

Les effectifs nicheurs en 2019 sont évalués à **8 SAO** répartis sur un seul des 13 secteurs qui composent la ZPS.

- Tendence évolutive de la population nicheuse

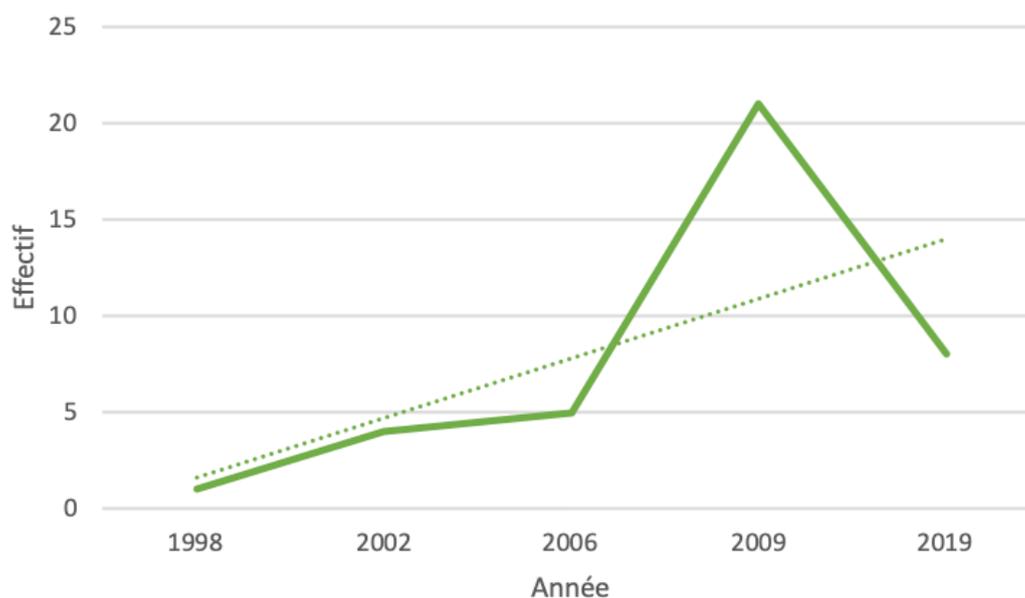


Figure 7 : Évolution des effectifs du cormoran huppé sur la ZPS « Littoral seinomarin » (1988-2019)

Depuis la découverte d'une population nicheuse stable au cap d'Antifer (Lethuillier 1996), la petite population de cormoran huppé augmente régulièrement sans toutefois atteindre des effectifs importants (figure 7).

Population	Population		% de la population		Évaluation ZPS
	Min.	Max.	Min.	Max	
ZPS (2019)	8	8			
Normandie (2018)	1 450	1 450	0,55	0,55	C
France (2009-2012)	8 217	8 286	0,10	0,10	D

Tableau 3 : Évaluation de la ZPS « Littoral seinomarin » pour le cormoran huppé en 2019

La ZPS ne présente pas d'intérêt particulier, si ce n'est un intérêt local, pour le cormoran huppé puisqu'elle accueille 0,1 % de la population nationale et 0,55 % de la population normande.



### 3.4. Le goéland brun

Les dates auxquelles les recensements ont été réalisés permettent d'avoir un effectif fiable pour les Laridés, dont le goéland brun.



- Effectif nicheur en 2019

L'effectif nicheur en 2019 se monte à **1 nid**, sur une pente enherbée en falaise, donc sur un seul des 13 secteurs qui composent la ZPS, entre Senneville-sur-Fécamp et Fécamp (C50), secteur qui constituait le principal site d'accueil dans les décennies précédentes.

- Tendence évolutive de la population nicheuse

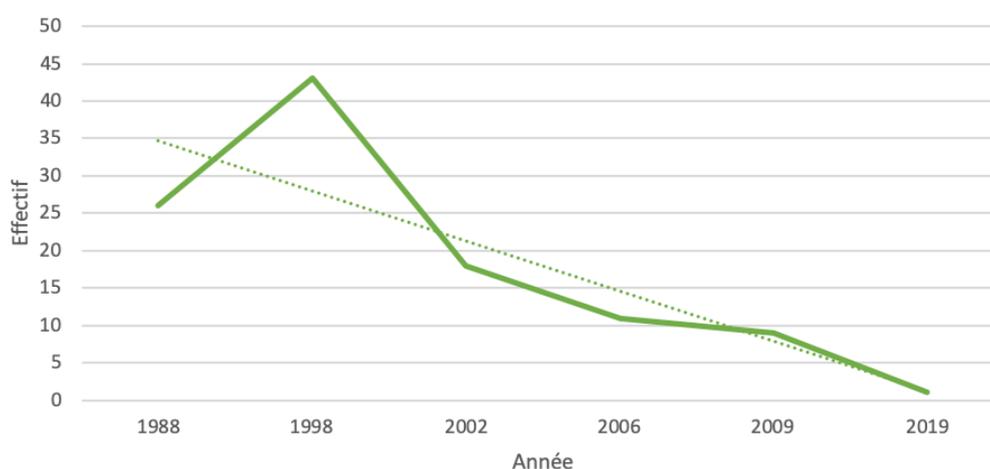


Figure 8 : Évolution des effectifs du goéland brun sur la ZPS « Littoral seinomarin » (1988-2019)

Des trois espèces de goélands nicheurs en Seine-Maritime, le goéland brun a toujours été le plus rare. Sa population est aujourd'hui quasiment éteinte. Par ailleurs, sur la base des suivis que le GONm réalise dans les villes côtières, nous estimons qu'aucun couple se reproduisant sur le littoral ne s'est reporté sur les villes proches. Ces villes présentant elles-mêmes des effectifs très faibles, stables ou en diminution. Deux couples ont niché sur la ville de Fécamp en 2017 (Le Guillou & al., 2017), aucun n'y a été trouvé en 2018 (De Smet & Morel, 2018).

Population	Population		% de la population		Évaluation ZPS
	Min.	Max.	Min.	Max	
ZPS (2019)	1	1			
Normandie (2018)*	70	70	1,40	1,40	C
France (2009-2012)	21 961	22 877	<0,10	<0,10	D

Tableau 4 : Évaluation de la ZPS « Littoral seinomarin » pour le goéland brun en 2019

\* : hors population urbaine

La ZPS ne présente pas d'intérêt particulier, si ce n'est un intérêt local, pour le goéland brun puisqu'elle accueille 0,1 % de la population nationale et 1,40 % de la population régionale.



Nous ne disposons pas de chiffres récents pour la Normandie.



### 3.5. Le goéland argenté



Les dates auxquelles les recensements ont été réalisés permettent d'avoir un effectif fiable pour les Laridés, dont le goéland argenté.

- Effectif nicheur en 2019

Les effectifs nicheurs en 2019 sont évalués à **1 321 nids**, répartis sur l'ensemble des 13 secteurs qui composent la ZPS.

- Tendence évolutive de la population nicheuse

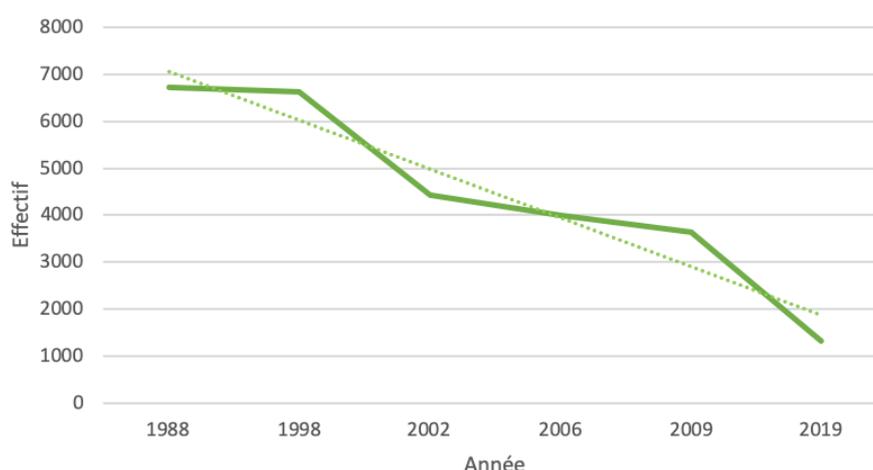
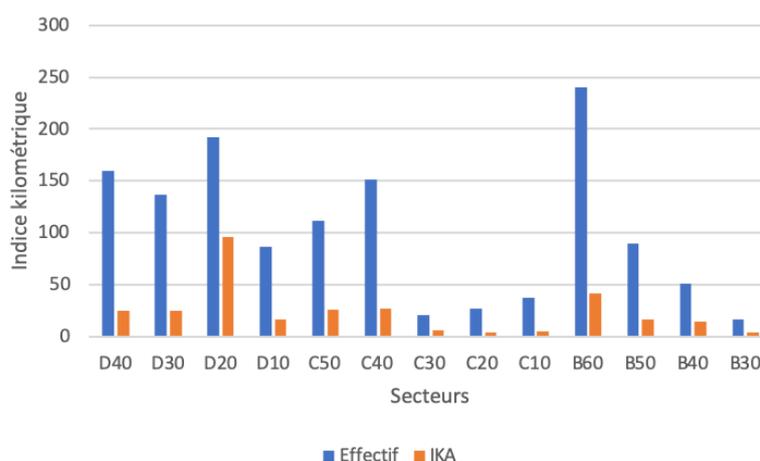


Figure 9 : Évolution des effectifs du goéland argenté sur la ZPS « Littoral seinomarin » (1988-2019)

Sur la ZPS Littoral seinomarin, le premier recensement exhaustif montre que la population de la ZPS s'élevait, en 1988, à 6 718 couples. Depuis, les populations décroissent très rapidement et ont quasiment été divisées par cinq pour atteindre un niveau historiquement bas en 2019 (figure 9).

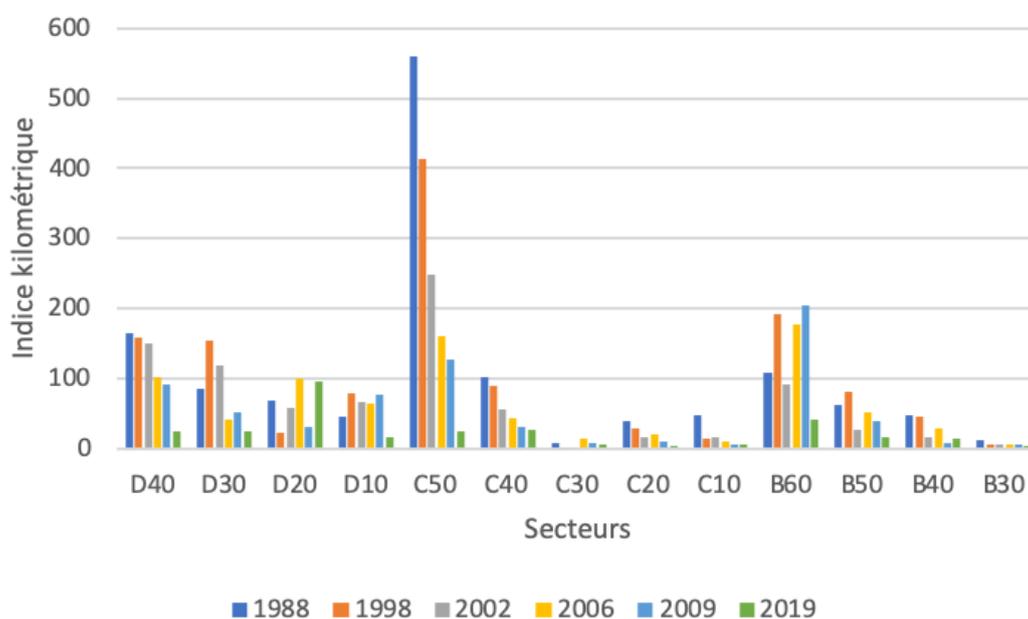
Parallèlement à cette chute des effectifs littoraux, les effectifs urbains augmentent sur les communes littorales cauchoises.



**Figure 10 : Effectif et indice kilométrique de goéland argenté nicheur sur la ZPS « Littoral Seinomarin » en 2019**

La figure 10 schématise la répartition des oiseaux nicheurs sur la ZPS en 2019. L'effectif nicheur le plus important se situe sur le secteur de Saint-Valéry-en-Caux à Veules-les-Roses (B60) mais l'essentiel de la population se répartit du Cap d'Antifer à Saint-Pierre-en-Port (D40 à C40).

Cependant, la densité de nicheur la plus importante concerne le secteur Étretat à Vaucottes (D20).

**Figure 11 : Indice kilométrique de goéland argenté nicheur sur la ZPS « Littoral Seinomarin » (1988-2019).**

La figure 11 schématise la répartition des effectifs potentiellement nicheurs par secteur de 1988 à 2019. Globalement, la répartition est assez semblable à celle connue depuis 1988 et même avant. La baisse des effectifs semble s'être appliquée de la même manière sur l'ensemble des secteurs à part peut-être sur le secteur Étretat à Vaucottes où la population a augmenté de 1988 à 2006 pour rester au même niveau en 2019 avec un indice proche de 100.

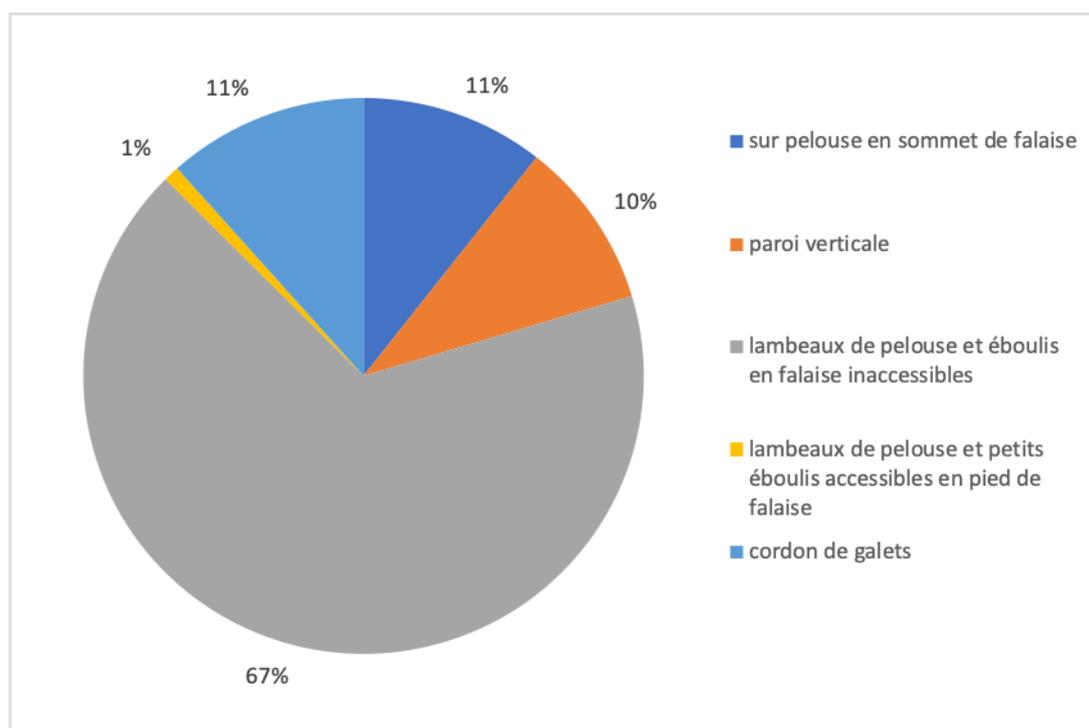


Figure 12 : Répartition des nids du goéland argenté en fonction du type de milieu sur la ZPS en 2019.

La figure 12 présente la répartition des nids par types de milieux en 2019. Ainsi, les lambeaux de pelouses et éboulis en falaises inaccessibles s'avèrent être le milieu le plus accueillant pour les oiseaux 67 % y ont construit leurs nids. À l'inverse, les lambeaux de pelouses et petits éboulis accessibles en pied de falaise ne sont quasiment pas exploités. Les trois autres milieux sont exploités à parts égales.

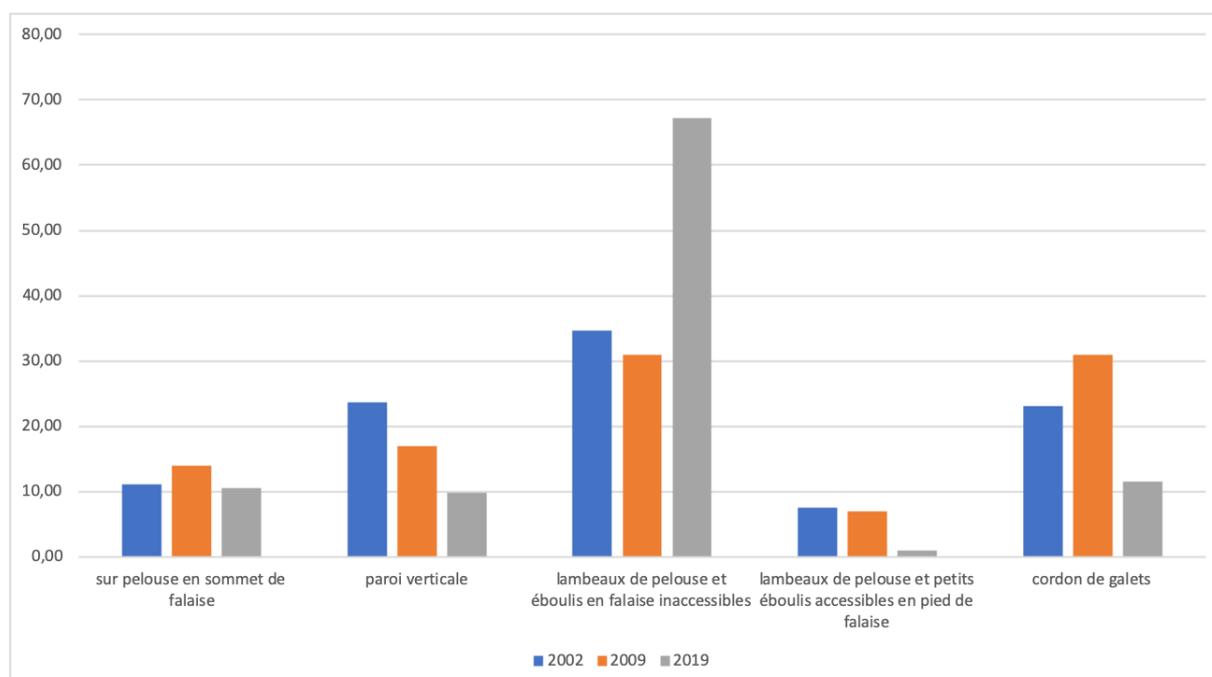


Figure 13 : Comparaison de la répartition des nids du goéland argenté en fonction du type de milieu sur la ZPS entre 2002 et 2019.

Si l'on compare cette répartition à celle que nous connaissions en 2002 et 2009 (Le Guilou 2010) nous constatons, sur figure 13, que seuls les lambeaux de pelouses et éboulis inaccessibles voient leur fréquentation augmenter (de presque un facteur 2). La capacité d'accueil



des pelouses sommitales en 2019 est à peu près similaire aux situations antérieures. Les trois autres milieux se voient largement abandonnés. En effet, les cordons de galets étaient beaucoup plus prisés par les goélands argentés nicheurs qu'ils ne le sont actuellement. La prédation par le renard roux, la submersion marine et la raréfaction de hauts cordons de galets conduisent à une désertification progressive de ce milieu (Le Guillou & Debout 2012) pour se « réfugier » sur les lambeaux de pelouses et éboulis en falaise inaccessibles, voir en ville.

Population	Population		% de la population		Évaluation ZPS
	Min.	Max.	Min.	Max	
<b>ZPS (2019)</b>	1 321	1 321			
<b>Normandie (2018)*</b>	4 400	4 400	30,00	30,00	A
<b>France (2009-2012)</b>	53 749	56 463	2,34	2,46	B

**Tableau 5 : Évaluation de la ZPS « Littoral seinomarin » pour le goéland argenté en 2019**

\* : hors population urbaine

La ZPS présente un intérêt pour le goéland argenté puisqu'elle accueille près de 2,5 % de la population nationale qui elle aussi présente une dynamique négative (environ -30 % en une décennie). Avec 30 % de la population normande (hors population urbaine), la ZPS présente également un intérêt régional particulier



### 3.6. Le goéland marin



Les dates auxquelles les recensements ont été réalisés permettent d'avoir un effectif fiable pour les Laridés, dont le goéland marin.

- Effectif nicheur en 2019

Les effectifs nicheurs en 2019 sont évalués à **9 nids**, répartis sur quatre des 13 secteurs qui composent la ZPS.

- Tendence évolutive de la population nicheuse

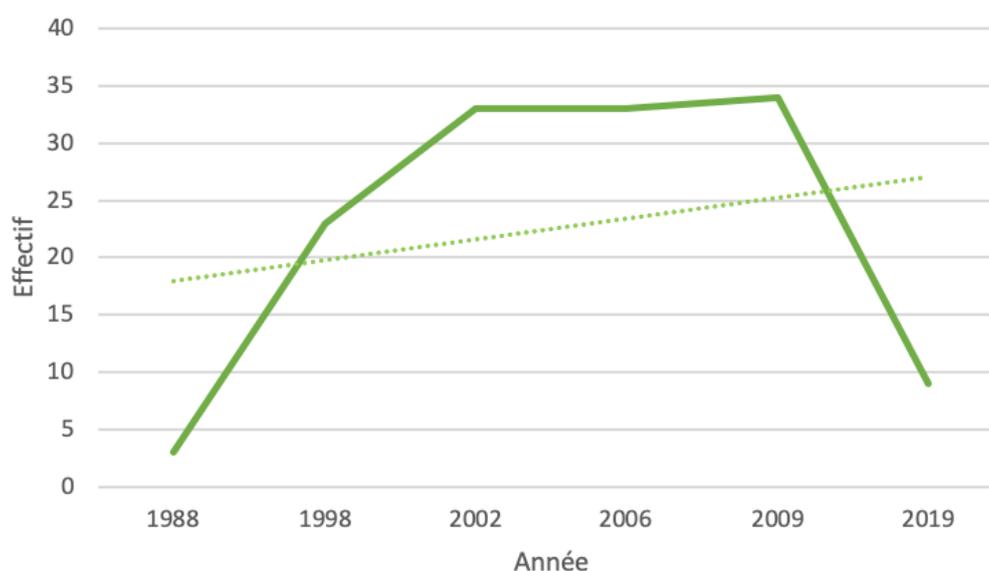


Figure 14 : Évolution des effectifs du goéland marin sur la ZPS « Littoral seinomarin » (1988-2019)

Apparue dans les années 1980, la population nicheuse de goéland marin, avec près de 35 couples, a atteint son maximum au cours de la première décennie 2000. Depuis, les populations se sont effondrées pour descendre en dessous de 10 couples (figure 14).

Sur la base des suivis que le GONm réalise dans les villes côtières, nous savons que quelques oiseaux se sont reportés sur les villes portuaires proches. Les toits de la ville de Fécamp accueillent des oiseaux (bagués au nid et identifiables à distance par lecture des bagues) initialement nicheurs sur le cordon de galet du cap Fagnet (Le Guillou et al. 2018). Le cordon de galet du cap Fagnet accueillait, en 2005, 18 couples nicheurs. Le site a été abandonné progressivement, les oiseaux se sont reportés soit en falaise, soit en milieu urbain (principalement sur Fécamp, la ville la plus proche), d'autres n'ont pas été retrouvés.

A l'inverse de ce qui est observé sur la ZPS ainsi que sur l'ensemble du littoral cauchois (ce qui s'applique également au goéland argenté), les populations urbaines de goéland marin sont en progression constante depuis trois décennies comme en témoigne la figure 15 extraite de Le Guillou & al. (2018).

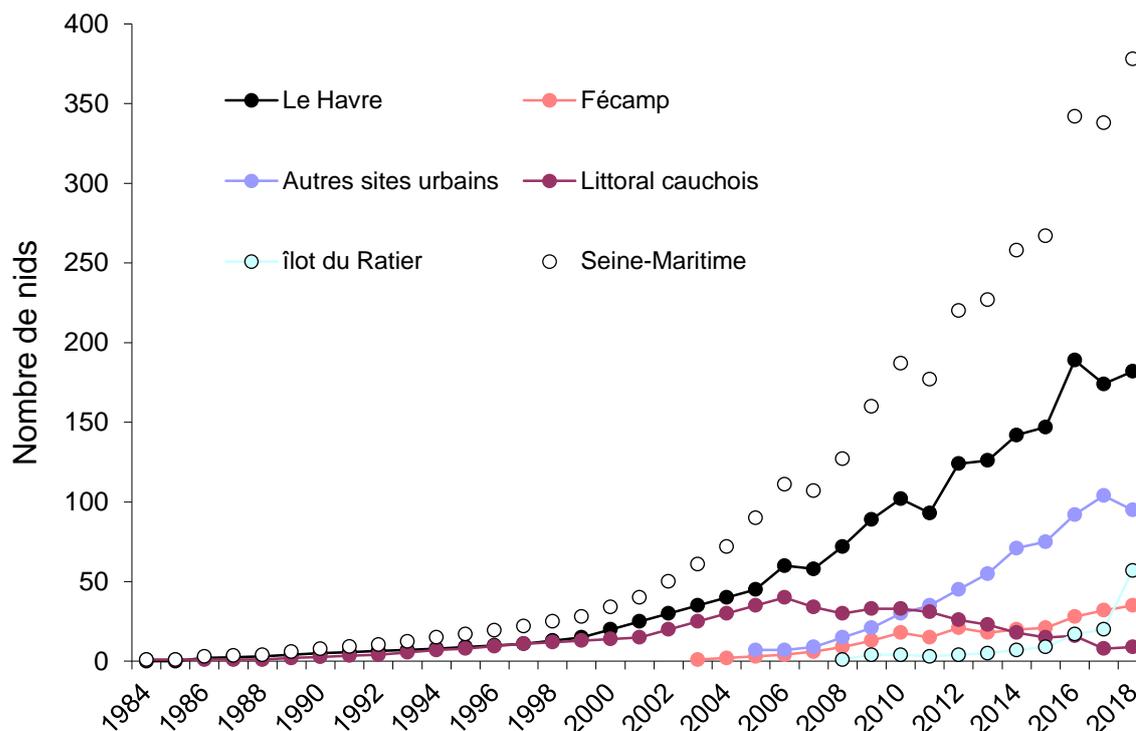


Figure 15 : Évolution du nombre de nids de goélands marins sur les différents sites de Seine-Maritime

Mis à part des adultes bagués au nid (dont nous ignorons l'origine), des individus nés sur le littoral de la ZPS se reproduisent en ville ainsi que sur l'îlot du Ratier dans l'estuaire de la Seine. A l'inverse des individus nés en ville ont niché sur le littoral de la ZPS. Enfin, des individus primipares nés sur la ZPS ont nichés préférentiellement sur la ZPS, mais c'est l'échec à la reproduction qui les a conduits à désertier le site et à nicher les années suivantes en milieu urbain. On peut suspecter un scénario similaire pour le goéland argenté, bien que nous ne puissions étayer cette supposition par des données de baguage, l'espèce n'ayant pas bénéficié d'un programme dédié sur le littoral cauchois.

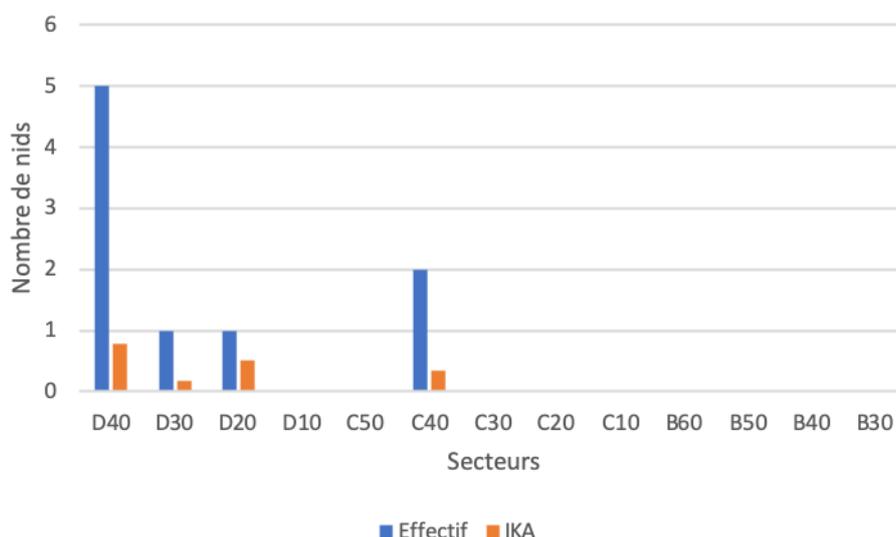


Figure 16 : Effectif et indice kilométrique du goéland marin nicheur sur la ZPS « Littoral seinomarin » en 2019

La figure 16 schématise la répartition des oiseaux nicheurs sur la ZPS en 2019. L'effectif nicheur le plus important se situe sur le secteur du Cap d'Antifer.

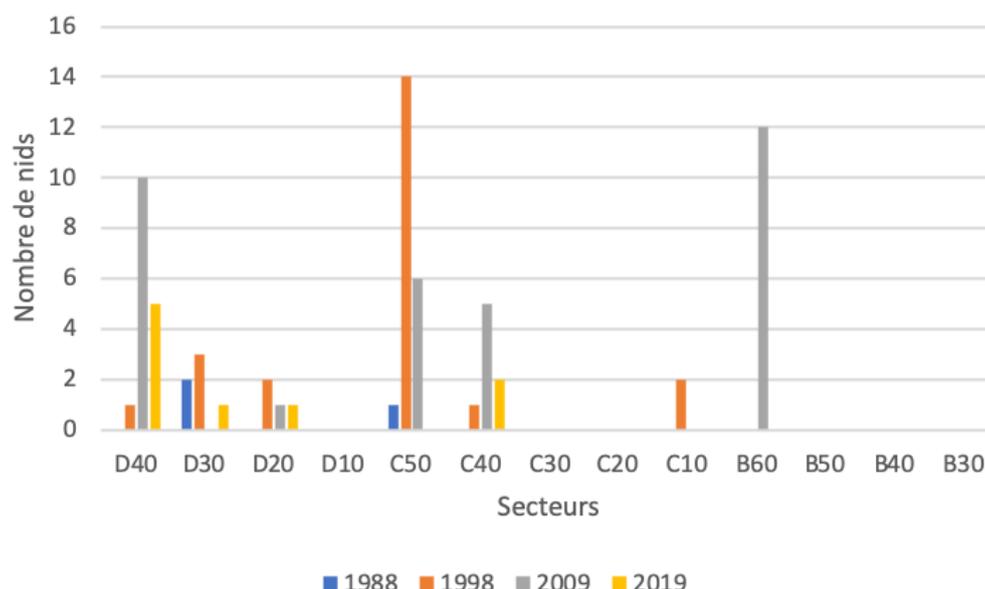


Figure 17 : Indice kilométrique du goéland marin nicheur sur la ZPS « Littoral Seinomarin » (1988-2019).

En 2019, le goéland marin a disparu de trois des sept secteurs qu’il a occupés depuis 1998 (figure 17). Hormis celle du cap d’Antifer, qui a tout de même vu sa population divisée par deux, les colonies les plus importantes (celles du cap Fagnet et de Veules-les-Roses) ont moins bien résisté que les petites colonies.

Si l’on compare la répartition des milieux exploités en 2019 à celle que nous connaissions au cours de la précédente décennie, nous constatons que le déclin de la population nicheuse résulte essentiellement de l’abandon des bancs de galets dont les oiseaux qui y nichaient en nombre ne se sont pas reportés sur d’autres milieux (si ce n’est le milieu urbain).

Cet abandon des cordons de galets résulte probablement de plusieurs facteurs : la disparition ou l’amaigrissement des cordons de galets, la prédation (rats, renard), les accidents météorologiques (tempêtes) qui entraînent l’immersion des nids ou encore le dérangement voire le vandalisme.

Population	Population		% de la population		Évaluation ZPS
	Min.	Max.	Min.	Max	
ZPS (2019)	9	9			
Normandie (2018)*	1 100	1 100	0,82	0,82	C
France (2009-2012)	6 482	6 575	0,10	0,14	D

Tableau 5 : Évaluation de la ZPS « Littoral seinomarin » pour le goéland marin en 2019

\* : hors population urbaine

La ZPS ne présente pas d’intérêt particulier, si ce n’est un intérêt local, pour le goéland marin puisqu’elle accueille 0,14 % de la population nationale et 0,82 % de la population régionale.



### 3.7. La mouette tridactyle



La mouette tridactyle n'a pas été suivie lors de ce décompte, les dates de recensement ne le permettant pas. Cependant, l'espèce fait l'objet de suivis annuels depuis 2013 dans le cadre de l'observatoire des oiseaux marins et côtiers porté par l'Agence Française pour la Biodiversité et qui ont fait l'objet de rapports annuels (Le Guillou *et coll.* 2013, Gallien *et coll.* 2014, Gallien Coord. 2016, 2017, 2018).

En 2019, 345 couples nicheurs ont été dénombrés.



### 3.8. Le faucon pèlerin

- Effectif nicheur en 2019

Les effectifs nicheurs en 2019 sont évalués à **14 nids**, répartis sur quatre des 13 secteurs qui composent la ZPS.

- Tendances évolutives de la population nicheuse

Avant que la population ne disparaisse totalement en 1965 (Terrasse, 1965), les falaises du littoral seinomarín abritaient jusqu'à 40-50 couples (Labitte, 1934 ; Labitte *et al.*, 1950) dans la première moitié du XXe siècle. Les velléités de retour du faucon pèlerin sur ce site sont constatées en 1983 et les premières nichées sont notées

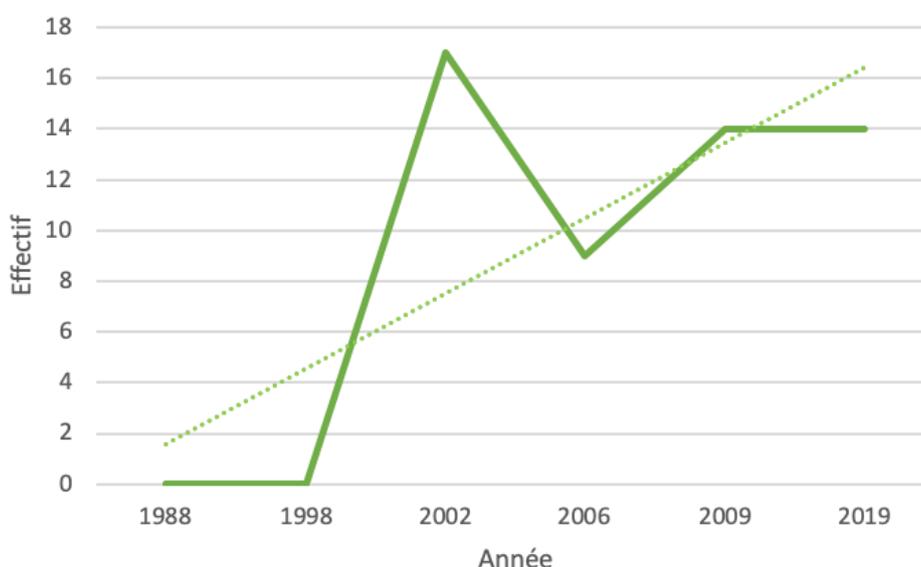


Figure 17 : Évolution des effectifs du faucon pèlerin sur la ZPS « Littoral seinomarín » (1988-2019)

Après son retour sur la ZPS littoral seinomarín en 1994 sur la ZPS et la progression rapide de la population qui a suivi, la population est aujourd'hui relativement stable avec une moyenne de 12 couples depuis 1998.

Population	Population		% de la population		Évaluation ZPS
	Min.	Max.	Min.	Max.	
ZPS (2019)	14	14			
France (2009-2012)	1 600	1 600	0,88	0,88	C

Tableau 5 : Évaluation de la ZPS « Littoral seinomarín » pour le faucon pèlerin en 2019

La ZPS ne présente pas d'intérêt particulier pour le faucon pèlerin à l'échelle nationale, mais il en présente un au niveau régional, même si nous ne disposons pas d'évaluation récente de la population régionale.



## 4. Synthèse

NIDIFICATION (nombre de couples)											
Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Population nationale				Effectifs ZPS 2019		% de la population nationale		Évaluation du site
			Mini	Maxi	Période	Source	Effectif mini	Effectif maxi	Mini	Maxi	
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	1 600	1 600	2009-2012	Issa & Muller (2015)	14	14	0,88	0,88	C

**Tableau 6 : Actualisation de l'évaluation de la ZPS « Littoral Seinomarin » par rapport aux populations nationales : Annexe I - espèces nicheuses.**

Espèces concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 79/409

NIDIFICATION (nombre de couples)											
Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Population nationale				Effectifs ZPS 2019		% de la population nationale		Évaluation du site
			Min.	Max.	Période	Source	Min.	Max.	Min.	Max.	
A009	Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	859	900	2009-2012	GISOM 2014	246	246	27,33	28,64	A
A017	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	9 547	9 677	2018	Marion 2019	83	83	0,86	0,87	C
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	8 217	8 286	2009-2012	GISOM 2014	8	8	0,10	0,10	C
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	21 961	22 877	2009-2012	GISOM 2014	1	1	<0,10	<0,10	D
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	53 749	56 463	2009-2012	GISOM 2014	1 321	1 321	2,34	2,46	C
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	6 482	6 575	2009-2012	GISOM 2014	9	9	0,10	0,14	C

**Tableau 7 : Actualisation de l'évaluation de la ZPS « Littoral Seinomarin » par rapport aux populations nationales : Article 4.2 - espèces nicheuses.**



NIDIFICATION (nombre de couples)											
Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Population régionale				Effectifs ZPS 2019		% de la population nationale		Évaluation du site
			Mini	Maxi	Période	Source	Effectif mini	Effectif maxi	Mini	Maxi	
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	NE	NE							

**Tableau 8 : Actualisation de l'évaluation de la ZPS « Littoral Seinomarin » par rapport aux populations régionales : Annexe I - espèces nicheuses.**

Espèces concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 79/409

NIDIFICATION (nombre de couples)											
Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Population régionale				Effectifs ZPS 2019		% de la population régionale		Évaluation du site
			Min.	Max.	Période	Source	Min.	Max.	Min.	Max.	
A009	Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	500	500	2018	GONm 2019	246	246	50,00	50,00	A
A017	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	1 884	1 884	2015	Debout 2017	83	83	4,41	4,41	B
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	1 450	1 450	2018	GONm 2019	8	8	0,55	0,55	C
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	70	70	2018	GONm 2019	1	1	1,40	1,40	C
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	4 400	4 400	2018	GONm 2019	1 321	1 321	30,00	30,00	A
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	1 100	1 100	2018	GONm 2019	9	9	0,82	0,82	D

**Tableau 9 : Actualisation de l'évaluation de la ZPS « Littoral Seinomarin » par rapport aux populations régionales : Article 4.2 - espèces nicheuses.**



## 5. Bibliographie

- Cadiou B. et les coordinateurs régionaux, coordinateurs départementaux et coordinateurs-espèce. (2015). Cinquième recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine 2009-2012. GISOM. Ornithos 22-5 : 233-257.
- Debout, G. (1980). Dénombrement d'oiseaux échoués sur les côtes de Normandie, 1974-1980. Le Cormoran, 4 : 147-150.
- Debout, G. (1980a). Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Normandie. Recensement de 1979. Le Cormoran, 4 : 123-141.
- Debout, G. (1994). Les oiseaux nicheurs des falaises du Pays de Caux. Le Cormoran, 9 : 37-43.
- Debout, G. (2017). Les grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Normandie : enquête 2015 et historique. Le Cormoran 20(1) : 33-36.
- Debout, G. Coord (2019). État des Principaux Sites Ornithologiques Normands. Septembre 2017 à août 2018. Document interne non publié. 81 p.
- Debout, G. Coord (2019). État des Réserves du GONm. Septembre 2017 à août 2018. Cahier 1 : le réseau. Document interne non publié. 34 p.
- De Smet G. & Morel F. (2018) - Suivi des goélands nicheurs et des opérations de régulation sur les toits de la ville de Fécamp en 2018. GONm/Ville de Fécamp, 37 pages.
- Gallien, F., Purenne, R., Jacob Y., Le Guillou, G. & Debout G. (2014). Suivi de la mouette tridactyle en période de reproduction en Normandie. Colonies de Saint-Pierre-du-Mont, Englesqueville-la-Percée, La Poterie-Cap d'Antifer et Fécamp. Saison 2014. GONm à la demande de l'AAMP. 11 p.
- Gallien, F., Coord. (2016). Suivi de la mouette tridactyle en période de reproduction sur des colonies témoins de la sous-région marine Manche Mer du Nord. Saison 2016. À la demande de l'AFB. 9 p.
- Gallien, F., Coord. (2017). Suivi de la mouette tridactyle en période de reproduction sur des colonies témoins des sous-régions marines Manche Mer du Nord et mers Celtiques. Saison 2017. À la demande de l'AFB. 10 p.
- Gallien, F., Coord. (2019). Suivi de la mouette tridactyle en période de reproduction sur des colonies témoins des sous-régions marines Manche Mer du Nord et mers Celtiques. Saison 2018. À la demande de l'AFB. 10 p.
- Gallien, F., Coord. (2016). Suivi du fulmar boréal en période de reproduction sur des colonies témoins de la sous-région marines Manche - mer du Nord. Saison 2016. GONm à la demande de l'AFB. 7 p.



- Gallien, F., Coord. (2018). Suivi du fulmar boréal en période de reproduction sur des colonies témoins des sous-régions marines Manche - mer du Nord et mers celtiques. Saison 2017. GONm à la demande de l'AFB. 8 p.
- Gallien, F., Coord. (2019). Suivi du fulmar boréal en période de reproduction sur des colonies témoins des sous-régions marines Manche - mer du Nord et mers celtiques. Saison 2018. GONm à la demande de l'AFB. 12 p.
- Gallien F. & Le Guillou G. (2011). Synthèse des données ornithologiques relatives à la Zone de Protection Spéciale FR2510037 Littoral Seine-Marine – Oiseaux marins et faucon pèlerin. GONm à la demande de la DREAL. 140p.
- Gallien F. & Le Guillou G. (2018). Utilisation des oiseaux marins comme indicateurs de la pollution en hydrocarbures et macro déchets du milieu marin : Enquêtes « Oiseaux échoués » et « Ecological Quality Objectives ». Hiver 2017-2018. GONm/AFB. 14p.
- Gallien, F., Le Guillou, G. & De Smet G. (2019). Parc éolien en mer de Fécamp. Suivi de l'avifaune nicheuse des falaises. État de référence - Mesure MSu6. Suivi du fulmar boréal nicheur sur les falaises de Senneville-sur-Fécamp à Yport/76 - Saison 2019. GONm à la demande de EDF. 8 p.
- Le Guillou G. (2010) – Oiseaux marins nicheurs et littoral cauchois. GONm, 83 pages.
- Le Guillou G. & Debout G. (2012) – Les oiseaux marins nicheurs des falaises cauchoises (Seine-Maritime). 1ère partie, Alauda 80 (1) : 65-74 ; 2ème partie, Alauda 80 (2) : 81-100.
- Le Guillou, G., Purenne, R., Jacob Y., Gallien, F. & Debout G. (2013). Suivi de la mouette tridactyle en période de reproduction en Normandie. Colonies de Saint-Pierre-du-Mont, Englesqueville-la-Percée, La Poterie-Cap d'Antifer et Fécamp. GONm à la demande de l'AAMP. 11 p.
- Le Guillou G., Jacob Y. & Gallien F. (2015). Utilisation des oiseaux marins comme indicateurs de la pollution en hydrocarbures et macro déchets du milieu marin : Enquêtes « Oiseaux échoués » et « Ecological Quality Objectives ». Hiver 2014-2015. GONm/AFB/AESN. 28p.
- Le Guillou G., De Smet G. & Morel F. (2017) - Suivi des goélands nicheurs et des opérations de régulation sur les toits de la ville de Fécamp. GONm / Ville de Fécamp, 20 pages.
- Le Guillou G., Morel F. & De Smet G. (2018) - Suivi de la population de goélands marins *Larus marinus* de l'agglomération havraise. Eléments de biologie. Evolution comparée avec les autres colonies de Haute-Normandie. Saison de reproduction 2018. GONm, 66 pages.
- Lethuillier, C. (1996). Réserve ornithologique d'Antifer. Approche descriptive et analytique. Etude et suivi ornithologique. Proposition de gestion. Rapport GONm/LEGTA de Saint-Laurent, 42 pages.



- Marion, L. (2019) – Recensement national des grands cormorans nicheurs en France en 2018. Université de Rennes à la demande du ministère de la transition écologique et solidaire, Direction de l'aménagement, du logement et de la nature. 27 p.
- Purenne, R. (2018). Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins et rupestres de la Zone de Protection Spéciale « Falaise du Bessin Occidental » et de la Réserve du GONm de Saint-Pierre-du-Mont en 2018. GONm à la demande de la Dreal de Normandie. ,16 p.
- Rigaux, T. (2002). L'avifaune reproductrice des falaises haut-normandes et picardes : valeur patrimoniale et distribution spatiale. In actes du colloque : Les falaises de Picardie -Etat des lieux, enjeux, actions : 73-84.